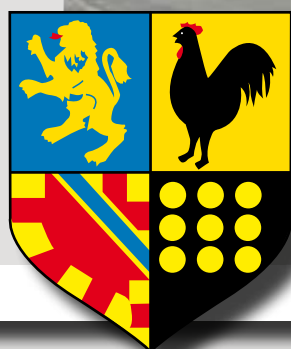


Villeneuve-lès-Bouloc



LES PROJETS DE LA COMMUNE SE RÉALISENT



Etat Civil

NAISSANCES

Le 30 septembre 2014 - BOUSQUET Fanny, Manon, Chloé
Le 12 novembre 2014 - LORENTE Charlotte, Stella
Le 19 novembre 2014 - ZAOUI Amine
Le 21 novembre 2014 - DECALONNE Ambre, Marie, Carine, Aline
Le 08 décembre 2014 - MICHEL Noélie, Pierrine, Gladice

DÉCÈS

Le 14 décembre 2014 - CAILLEZ Denis
Le 24 décembre 2014 - BAQUÉ François
Le 05 février 2015 - MARTIN Marie
Le 08 février 2015 - FOURMENTRAUX Robert
Le 11 février 2015 - ROYERE Louis

Numéros utiles

MAIRIE

05 61 82 02 29

Courriel : mairie.villeneuve.bouloc@wanadoo.fr

Site : www.villeneuvelesbouloc.fr

ECOLE

05 61 82 09 64

GARDERIE

05 62 79 17 52

Mob : 06 77 94 30 98

MÉDIATHÈQUE

Tél : 05 61 82 82 61

CENTRE MÉDICO SOCIAL

2 rue de la Gare à Bouloc

05 34 27 94 94

Horaires 8h30-12h30 13h30-17h

SAMU

15

POMPIERS

18

GENDARMERIE

17 ou 05.34.27.93.60

Numéro d'urgence national et gratuit en liaison avec SAMU –
Pompiers - Police/Gendarmerie
pour les personnes sourdes ou malentendantes.

114

MÉDECINS

BENHAMOU Nathalie

35 rue Jean Jaurès à Bouloc

05 61 82 02 47

KHAROUBI Patrice

5 passage derrière Maurou à Bouloc

05 61 82 07 67

VASQUEZ Charles

35 rue Jean Jaurès à Bouloc

05 61 82 33 26

Médecins de Garde : 3966

INFIRMIÈRES

LE LOUËR Edwige

490 chemin de Galitran

31620 VILLENEUVE LES BOULOC

05 62 79 39 00

THOMAS Nathalie

49 chemin de Pédaoucou

31620 VILLENEUVE LES BOULOC

06 63 25 91 63

VIERNE Viviane

796 route de Castelnaud

31620 VILLENEUVE LES BOULOC

06 17 70 35 50

PHARMACIES

Pharmacie 3 rue de la Pégou à Bouloc

05 61 82 04 15

Pharmacie de Garde : 3237

CENTRE ANTI POISON

Place du Docteur Baylac à Toulouse

05 61 77 74 47

ERDF

Urgence Dépannage électrique

0810 333 881

Collecte des encombrants

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la collecte des encombrants est réalisée une fois par trimestre sur notre commune. Voici la liste des prochains passages de l'année 2015 :

- 10 juin
- 16 septembre
- 9 décembre

N'oubliez pas de vous inscrire auprès du Pôle Environnement de la CCF au 05.62.79.15.30 ou à environnement@cc-dufrontonnais.fr

Elections 2015

Conseillers départementaux

Petit rappel : les 22 et 29 mars prochain, les électeurs seront invités à élire les conseillers départementaux du canton de Villemur (un homme et une femme).

Le bureau de vote, installé dans la salle du Conseil Municipal, sera ouvert de 8h00 à 18h00 sans interruption.

Le Mot du Maire



Ce début d'année aura été marqué par le démarrage d'importants travaux dont le résultat permettra une amélioration significative de la qualité de vie pour nous tous, habitants de Villeneuve-lès-Bouloc.

L'aménagement en cours de la route de Caminas comportera des trottoirs permettant la circulation piéton/cycle, visant ainsi des objectifs d'esthétique et de sécurité des déplacements. Il y aura donc une continuité avec ce qui existe déjà pour la route d'Ensarla.

C'est aussi en ce mois de février 2015 qu'a débuté la réalisation de notre projet double de rénovation de l'ancienne mairie et de construction d'un espace culturel incluant une médiathèque. Les travaux en cours sur le bâtiment ancien se déroulent de manière satisfaisante. Comme

nous l'avons annoncé, les nouvelles salles qui y seront aménagées seront destinées à accueillir des utilisateurs très divers : enfants scolarisés au rez-de-chaussée et associations à l'étage. L'objectif de cette rénovation est aussi de mettre en valeur les qualités architecturales d'un édifice auquel nous sommes attachés en raison de sa valeur patrimoniale.

Je mentionnerai, en dernier lieu, une bonne nouvelle : la programmation pour cette année de l'aménagement du carrefour des Croustets (sur la route de Villemur). Les travaux auront lieu à partir du mois de juin prochain. Cela permettra sans nul doute aux usagers de la route, dans ce secteur, de circuler dans de meilleures conditions de sécurité.

André GALLINARO

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Qu'est-ce que le PLU ?

Le PLU détermine les conditions d'occupation des sols de la commune et permet :

- d'organiser l'habitat et de le diversifier,
- de prévoir des espaces constructibles pour les activités économiques et d'intérêt général,
- de préserver la zone agricole,
- de protéger les espaces forestiers, les sites et paysages naturels,
- de prévenir les risques naturels et les risques technologiques.

MODIFICATION DU PLU

Afin d'adapter les règles de construction à l'évolution des lois et de l'environnement juridique, le Plan Local d'Urbanisme de Villeneuve-lès-Bouloc est en cours de modification. La commune a élaboré avec le bureau d'étude ADRET ainsi qu'avec l'Agence Technique du Département (Conseil Général) un projet de règlement, de plan de zonage et d'aménagement de zones.

Les modifications portent principalement sur les points suivants :

- Modifier le règlement écrit et graphique pour limiter les possibilités de densification résultant de la suppression, par la loi ALUR du 24 mars 2014, du Coefficient d'Occupation des Sols (COS) et des superficies minimales de terrain.
- Apporter des modifications mineures au règlement pour corriger certaines dispositions qui posent problèmes

dans l'application du droit des sols et améliorer la compatibilité avec le SCOT (modification des règles relatives aux espaces verts des zones de moins de 1Ha en zones UB).

- Elaborer des orientations d'aménagement sur les zones de Pechuscla, Caminas et Cartounades, notamment pour encadrer les conditions d'accès et de desserte interne aux opérations.

- Modifier la liste des emplacements réservés.

- Prendre en compte le courrier du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP) daté du 3 Avril 2012 et l'avis de la Direction Départementale des Territoires (DDT) en date du 17 Avril 2012, concernant la nécessité d'intégrer dans le cadre d'une prochaine modification la protection du monument historique de Villefranche.

Ces modifications visent à mieux encadrer la construction sur la commune et préserver le cadre de vie.

Le dossier de modification sera consultable en Mairie lors de l'**enquête publique** qui aura lieu **du lundi 16 mars au vendredi 17 avril 2015** aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h00 à 10h00 et de 16h00 à 18h00).

M. le Président du tribunal administratif a désigné en qualité de commissaire-enquêteur M. MARONNA Klaus exerçant la profession d'expert géographe ainsi que M. VIDAL Jean-Jacques exerçant la profession d'ingénieur spécialisé dans le domaine des risques naturels, en qualité de suppléant.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et pour-

ra faire part de ses observations soit en les consignant sur le registre d'enquête, soit en les adressant par écrit au commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra le public aux dates suivantes :

Lundi 16 mars 2015 de 8h00 à 11h00

Samedi 28 mars 2015 de 9h00 à 11h00

Vendredi 17 avril 2015 de 15h00 à 18 h00

A l'issue de cette enquête, son rapport et ses conclusions, transmis à M. le Maire, seront tenus à la disposition du public à la mairie pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

RÉVISION DU PLU

Pourquoi faire une révision du PLU ?

Ces dernières années le contexte juridique a beaucoup évolué avec la mise en place du SCOT Nord Toulousain, des lois Engagement National pour l'Environnement (Grenelle II) et Accès au Logement et Urbanisme Rénové (ALUR), auxquelles les PLU ont **OBLIGATION** de s'adapter, avant **fin 2016**.

Qu'est-ce qui sera modifié ?

Les principaux objectifs poursuivis dans la révision du Plan Local d'Urbanisme sont les suivants :

- Proposer des objectifs d'accueil de population compatibles avec le SCOT ;
- Accompagner le développement urbain, en préservant un cadre de vie attractif et qualitatif en aménageant des espaces publics pour créer des lieux de convivialité et d'échange tout en limitant les effets liés à l'imperméabilisation des sols ;
- Etre économe en matière de consommation foncière et déterminer un phasage indicatif de l'urbanisation ;
- Favoriser le développement économique par l'implantation d'un centre médical, d'une maison des aînés et de commerces de proximité ;
- Améliorer et sécuriser les déplacements, aménagement de la Place de l'Ancienne Forge et de la RD 45a, maillage de la voirie et des liaisons douces, maillage des voies au travers des aménagements, préserver la possibilité d'aménager les carrefours ;
- Protéger l'activité agricole : maintien de l'activité, respect de la zone AOC, éviter le mitage du territoire agricole ;

- Prévenir les risques d'inondation ;
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel, protéger les milieux naturels, entretenir les berges, préserver les haies et alignements, protéger des bois ;
- Préserver le bâti remarquable et les éléments constitutifs du petit patrimoine (puits, croix...).

Où en est-on de la procédure ?

Le 8 janvier 2015, le conseil municipal a donné son accord pour engager la procédure qui durera environ deux ans et lancer le marché destiné à choisir le bureau d'étude.

Quelles sont les étapes à venir ?

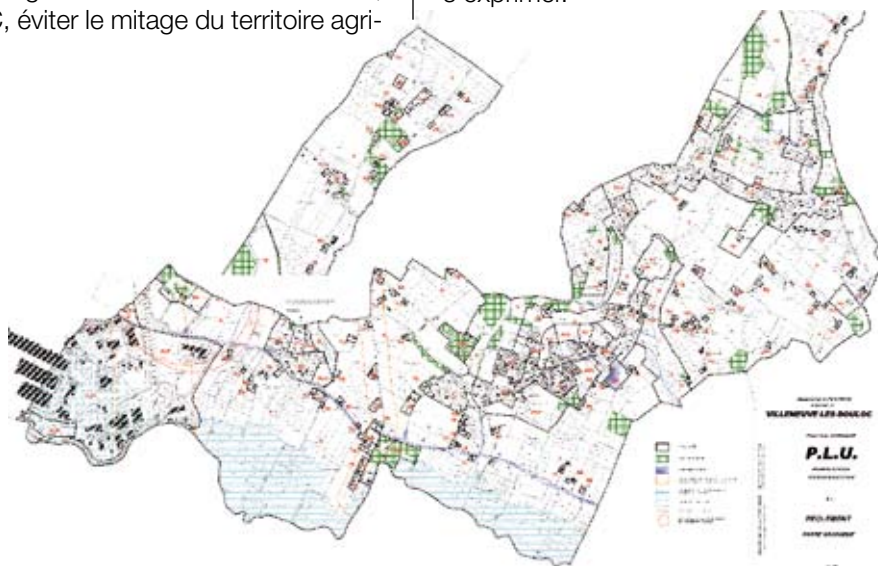
Après le choix du bureau d'études, la révision du PLU se déroulera en plusieurs étapes successives :

- Réalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) définissant les orientations d'aménagement et d'urbanisme retenues pour la commune ;
- Rédaction du projet de Plan Local d'Urbanisme (rapport de présentation, règlement, documents graphiques, annexes, orientations d'aménagement et de programmation) à partir des orientations du PADD validées par la commune et des résultats de la concertation menée auprès des habitants ;
- Consultation des services administratifs ;
- Enquête publique ;
- Adaptation éventuelle du projet de PLU aux observations des Personnes Publiques Associées et du commissaire enquêteur ;
- Approbation du PLU.

Comment les informations seront transmises à la population ?

Le bulletin municipal et le site de la commune seront les principaux supports d'information, un registre de recueil d'observations sera à la disposition du public tout au long de la procédure, une exposition dans la salle du conseil présentera les étapes du projet au fur et à mesure de leur élaboration. Une réunion publique sera programmée pour présenter l'avancement du projet.

Tout sera mis en œuvre pour associer la population à cette longue démarche de révision et que chacun puisse s'exprimer.



L'Espace Culturel

RÉNOVATION DE L'ANCIENNE MAIRIE ET CONSTRUCTION DE L'ESPACE CULTUREL

Le projet de rénovation de l'ancienne Mairie constitue principalement une meilleure utilisation de ces locaux, d'affecter les rez-de-chaussée à la bibliothèque de l'école (BCD) ainsi qu'au centre de loisirs, et de consacrer l'étage aux associations en créant deux salles. La construction de la Médiathèque, décidée par le précédent conseil municipal, a pour but d'agrandir la médiathèque en construisant un bâtiment de 150 m² et d'y adjoindre une salle de 60 m², accueillir des activités culturelles, associatives ou autres et exposer des œuvres.

Une exposition permanente est à votre disposition dans le hall d'accueil et la salle du Conseil Municipal de la Mairie.

La sécurisation des lieux a eu lieu le 10 février dernier et les travaux ont débuté le 19 février 2015.

Voici l'en-cours des travaux en photos.



DESCRIPTIF CHIFFRÉ

La commission d'Appel d'Offres pour l'attribution du Marché de rénovation de l'ancienne Mairie et de la construction d'une Médiathèque s'est réunie plusieurs fois fin 2014 et a annoncé la conformité des candidatures déposées et l'analyse des offres. Après une mise en concurrence de 3 ou 4 entreprises par lot et une renégociation, la commission d'Appel d'Offres a proposé au Conseil Municipal du 16 décembre 2014 (12 voix POUR et 3 voix CONTRE) d'entériner les propositions suivantes :

Lot N° 1 - GROS OEUVRE :

Entreprise **CGEM** pour un montant de **300 727,51 € HT.**

Lot N° 2 - CHARPENTE BOIS / COUVERTURE :

Entreprise **GALLAY** pour un montant de **80 897,55 € HT.**

Lot N° 3 - ETANCHÉITÉ :

Entreprise **ERS** pour un montant de **11 500,00 € HT.**

Lot N° 4 - MENUISERIES EXTÉRIEURES ALU :

Entreprise **A.P.F** pour un montant de **76 714,00 € HT.**

Lot N° 5 - RAVALEMENT DE FACADES / PAREMENTS :

Entreprise **COUSERANS FACADES** pour un montant de **42 519,13 € HT.**

Lot N° 6 - PLATRIERIE / FAUX PLAFONDS :

Entreprise **MASSOUTIER** pour un montant de **59 000,00 € HT.**

Lot N° 7 - MENUISERIES BOIS :

Entreprise **COUCOUREUX** pour un montant de **25 001,95 € HT.**

Lot N° 8 - ÉLECTRICITÉ :

Entreprise **MC2F** pour un montant de **49 800,00 € HT.**

Lot N° 9 - CHAUFFAGE / REFROIDISSEMENT / VENTILATION :

Entreprise **CLIMAX** pour un montant de **89 159,68 € HT.**

Lot N° 10 - PLOMBERIE / SANITAIRES :

Entreprise **CLIMAX** pour un montant de **16 400,00 € HT.**

Lot N° 11 - CARRELAGE / FAÏENCES :

Entreprise **SP CARRELAGE** pour un montant de **9 479,78 € HT.**

Lot N° 12 - PEINTURE / SOL SOUPLE / NETTOYAGE :

Entreprise **LACAZE VERDEILHE** pour un montant de **40 469,04 € HT.**

Lot N° 13 - STRUCTURE MÉTALLIQUE / FERRONNERIE / SERRURERIE :

Entreprise **CARRE** pour un montant de **78 502,00 € HT.**

Lot N° 14 - ASCENSEUR :

Entreprise **ASTREM ORONA** pour un montant de **18 900,00 € HT.**

Lot N° 15 - ESPACES VERTS / CLOTURES :

Entreprise **BEV** pour un montant de **11 200,00 € HT.**

Le montant de l'ensemble des deux constructions s'élève à un coût total de 910 270,64 € HT.

SUBVENTIONS ACCORDÉES

• Ancienne mairie

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 40 %

• Médiathèque

Direction Régionale des Affaires culturelles 35 %

Conseil Général 40 %

SUBVENTIONS PRÉVISIONNELLES

• Ancienne mairie

Conseil Régional : subvention concernant la rénovation énergétique

• Médiathèque

DRAC : subvention de l'équipement intérieur (mobilier, équipement) ainsi que les fondations et une partie des honoraires de maîtrise d'œuvre,

Informatique : 50 % DRAC et 20% CG sur le montant restant à la commune,

Mobilier (tables, chaises, rayonnage, décoration, ...) : 35 % DRAC et 50 % CG sur le montant restant à la commune, Crédit achat de 30 % du CG pour acquisition de documents (livres, CD, DVD, ...).

RÉCAPITULATIF COÛTS ET SUBVENTIONS NOTIFIÉES PROJET GLOBAL

RÉNOVATION	310 571,74 € H.T.
CONSTRUCTION	599 698,90 € H.T.
SUBVENTION DETR	132 400,00 €
SUBVENTION CONSEIL GÉNÉRAL	181 966,00 €
SUBVENTION DRAC	188 580,00 €
COÛT DU PROJET GLOBAL	407 324,64 €



RÉNOVATION ANCIENNE MAIRIE ET CLAE

RÉNOVATION	310 571,74 € H.T.
SUBVENTION DETR	132 400,00 €

COÛT DU PROJET RÉNOVATION 178 171,74 €

Surface 223 m²

Hors honoraires

Hors TVA (environ 4,5 % après remboursement)

Hors subventions prévisionnelles attendues

CONSTRUCTION MEDIATHEQUE

CONSTRUCTION	599 698,90 € H.T.
SUBVENTION CONSEIL GENERAL	181 966,00 €
SUBVENTION DRAC	188 580,00 €

COÛT DU PROJET MEDIATHEQUE 229 152,90 €

Surface 348 m²

Hors honoraires subventionnés pour la médiathèque

Hors TVA (environ 4,5 % après remboursement)

Hors subventions prévisionnelles attendues



CHIFFRES CLÉS DE LA MÉDIATHÈQUE ACTUELLE

Adhérents : 141 jeunes de 0 à 15 ans et 246 adultes

Ouvrages de la Médiathèque actuelle :

Livres : 3 943

DVD : 275

CD : 27

Budget annuel consacré à l'achat des ouvrages : 8 500 €

Prêts de la BDP renouvelés deux fois par an

Livres : 600

DVD : 130

CD : 1 625

Pour mémoire, la BCD possède 3 000 ouvrages.

UTILISATIONS PROJÉTÉES

ESPACE CLAE : Centre de Loisirs utilisé à temps complet en période scolaire et pendant une partie des vacances

ESPACE BCD : Bibliothèque scolaire utilisée en période scolaire par les élèves et les enseignants et durant les interclasses par les enfants

SALLES DE RÉUNION ET D'ACTIVITÉS : à disposition des associations et de l'école

ESPACE MÉDIATHÈQUE : adhérents, exposants, intervenants, ateliers enfants et adultes, activités culturelles et salles d'exposition.

Rénovation énergétique des logements : des aides renforcées



Les particuliers dont les logements de plus de deux ans nécessitent des travaux de rénovation énergétique peuvent bénéficier, sous certaines conditions, de nouvelles aides financières, provenant de différents organismes. Ces aides peuvent prendre plusieurs formes : taux de TVA réduit, prêt à taux zéro, crédit d'impôts, primes.

Attention certaines de ces aides ne sont valables que pour l'année 2015.

Un service public de la rénovation énergétique avec un guichet unique.

Un guichet national unique a été mis en place pour simplifier les démarches de celles et ceux qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur habitat.

Pour contacter le service public de la rénovation énergétique :

- numéro de téléphone Azur : 0 810 140 240 (prix d'un appel local),

- site Internet : renovation-info-service.gouv.fr,

- Points rénovation info service (PRIS) répartis sur l'ensemble du territoire.

Le numéro Azur a été conçu pour répondre aux questions que se posent les particuliers et pour les orienter ensuite, en fonction de leur situation et de leurs besoins, vers le service approprié.

Ce dispositif s'appuie sur un partenariat régional et départemental qui associe l'Etat, l'ANAH, l'ADEME, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et le réseau des professionnels du bâtiment.

Achat logement ancien

Dans le cadre de la revitalisation du centre bourg des communes rurales, Villeneuve-lès-Bouloc est éligible, depuis le 1^{er} janvier 2015, au prêt à taux zéro (PTZ) pour l'achat de logements anciens à réhabiliter.

L'attribution du PTZ se fait sous certaines conditions :

- Un plafond de ressources à ne pas dépasser en fonction de la composition de la famille,

- L'acquisition du logement doit s'accompagner de travaux d'amélioration d'un montant au moins égal à 25 % du coût total de l'opération.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site de l'Agence Nationale d'Information sur le Logement (ANIL) : www.anil.org

Incivilités



Les petits fossés se jettent dans les ruisseaux, les ruisseaux dans les rivières et les rivières à la mer. Aujourd'hui il pleut, le niveau d'eau des fossés est haut et on ne peut s'empêcher de constater qu'il y a de nombreux débris dans les fossés, jetés là pour ne pas salir sa propre voiture !

En jetant n'importe quoi n'importe où on contribue à créer le 6^{ème} continent qui n'est pas très glorieux puisqu'il est constitué uniquement de déchets sur une superficie équivalente à 5 fois la France. Montrons l'exemple.

Aménagement du Carrefour des Croustets

Situé à l'intersection de la route de Bouloc - Vacquiers et de la route Cépet - Villemur, ce carrefour est particulièrement dangereux, il s'y produit régulièrement des accidents dont deux mortels ces dernières années.

Souhaitant sécuriser l'endroit, le Conseil Général va aménager ce carrefour afin d'améliorer la visibilité et créer une voie centrale pour tourner à gauche. Les travaux devraient intervenir à partir du mois de juin.

Pendant les travaux la prudence sera plus que jamais recommandée.



Marché de plein vent

Dans les communes de zones rurales comme la nôtre, les commerces non sédentaires assurent une véritable mission de proximité. Nous mettons ainsi, petit à petit, en place un marché de plein vent. Ce marché, véritable acteur économique et social, procure à la fois des produits locaux et diversifiés, des services et une vie sociale sur la place de la Mairie.

Ce marché a lieu le **lundi soir de 16h30 à 19h30** et vous propose pour l'instant : volailles, pizza, fruits et légumes et fromages.



Rentrée scolaire 2015

Vous avez des enfants susceptibles d'intégrer l'école en septembre 2015 (nés avant le 31 décembre 2012) ? Pensez à prendre contact avec l'école pour faire connaître :

- vos noms, adresse électronique et postale, n° de téléphone ;
- l'état civil complet de vos enfants afin de recevoir les courriers concernant les inscriptions qui se dérouleront dès la rentrée des vacances d'hiver.

Merci d'envoyer ces éléments par voie électronique à l'adresse suivante : villeneuve.ecole@wanadoo.fr

Vous pouvez également envoyer ces informations pour les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2013. Vous serez tenus informés des possibilités d'accueil en toute petite section dès que possible.

Vacances scolaires de Pâques

Le centre de loisirs ouvrira ses portes la première semaine des vacances de Pâques, du 13 au 17 avril 2015.

La Vie des Jeunes

Pour les 11-17 ans : Les CAJ

Les adolescents de 11 à 15 ans peuvent accéder aux Centres Accueil Jeunes de leur choix, sur les sites Bouloc, Castelnau d'Estrétefonds, Fronton et Villaudric. Ces centres sont animés par des professionnels et agréés par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Ils permettent aux jeunes de participer à des activités sportives, musicales ou artistiques selon un programme varié, créatif, modulable et toujours convivial. Ils proposent des loisirs sur place : activités sportives ou créatives, jeux d'intérieur et d'extérieur, activités artistiques et culturelles... et des sorties : bowling, laser quest, cinéma, karting, rafting, voile, patinoire, piscine, etc.

- **Bouloc** : Route de Villaudric (complexe sportif)

Contact : Nicolas et Carine au 06.70.80.18.46 ou jeunesse-bouloc@loisireduc.org

- **Castelnau d'Estrétefonds** : 9 chemin Garrigues

Eric et Laure au 05.61.09.86.36 ou caj-castelnau@loisireduc.org

- **Fronton** : 34 rue Alain de Falguières (à côté du cinéma)

Morgane et José au 09.64.10.72.69 ou jeunesse-fronton@loisireduc.org

- **Villaudric** : Rue du 20 août 1944

Xavier et Mélanie au 06.03.88.33.55 ou caj-villaudric@loisireduc.org

Pour avoir le programme des vacances, n'hésitez pas à consulter le site de la Communauté de Communes du Frontonnais : <http://www.cc-dufrontonnais.fr/index.php/solidarite/enfance-et-jeunesse/caj>

Nous vous rappelons que sur inscription, un transport vers les différents centres peut être organisé.

Pour les 15-20 ans : Le CIJ

Le Centre Informations Jeunesse situé à Bouloc, est ouvert aux jeunes des dix communes de la CCF. C'est un lieu d'écoute et de ressources qui a pour mission d'accompagner les jeunes dans leur vie quotidienne : formation, emploi, projets, etc.

- **CIJ de Bouloc** 14 passage des Ecoles, 06 70 80 18 46

La Maison des Jeunes Intercommunale

La CCF a décidé de reprendre à son compte le projet de construction du Centre d'Animation Jeunesse - CAJ - que la commune de Bouloc avait engagé. Il s'agit d'un bâtiment d'une superficie de 200 m² destiné à remplacer les locaux existants trop exigües et inadaptés, situés sur le complexe sportif.

Après les travaux préparatoires (libération des emprises, dévoiement des réseaux...), la construction de la maison des jeunes intercommunale a débuté le 2 juin 2014. Ce chantier exceptionnel est un projet référence, suivi par le Réseau Français de Construction en Paille -RFCP-, représentatif de l'architecture utilisant des matériaux bio-sourcés (bois-paille-terre...).

Les jeunes de la CCF ont été partie prenante de ce projet ambitieux dès son origine : le succès de la fête de la paille a laissé la place à des ateliers durant lesquels ils se sont impliqués, aux côtés de l'architecte, jusqu'à faire émerger le projet actuel.

Jusqu'à la fin du chantier vont se succéder 12 métiers différents, autant de savoir-faire spécifiques dont les jeunes des CAJ vont pouvoir découvrir la qualité à l'occasion de visites et participations durant les temps de vacances scolaires.

Actuellement, l'assise du socle de la structure s'achève et la plateforme va bientôt accueillir la construction en bois-paille.



LE PETIT VLB

MARS 2015
N° 2

Actualités

Défi recylum Recyclons ici pour éclairer là-bas.


La classe de CM1 CM2 relève les défis !

Ce projet soutenu par le ministère de l'écologie permet de sensibiliser les enfants des écoles primaires sur l'importance du recyclage des lampes à économie d'énergie qui permet l'électrification des pays défavorisés. Neuf défis ludiques sont proposés et déjà 5 ont été relevés par les enfants de CM1 CM2.

Leur mobilisation contribuera à l'électrification d'écoles au Bénin, au Burkina Faso et au Togo.

Rencontre :

Pouvez-vous nous dire si toutes les ampoules se recyclent ?

Clara : uniquement les ampoules à économie d'énergie qui ont le symbole  doivent être déposées dans un bac à recyclage et celles qui n'ont pas de symbole peuvent être jetées à la poubelle.

Où trouve-t-on les bacs pour le recyclage des lampes ?

Océane : il y en a dans tous les magasins qui vendent des ampoules neuves.

Vous avez participé à un cross organisé par l'école du Born. De quel défi s'agissait-il ?

Yoan : le défi était de partager une expérience de solidarité. Nous l'avons relevé avec nos correspondants du Born en faisant un cross autour de l'école. Ce jour-là il neigeait et nous avons eu très froid.



Soirée caritative : une soirée toujours exceptionnelle

Depuis quelques années l'Accueil de Loisirs en partenariat avec le comité des fêtes organise une soirée caritative avec l'objectif de récolter des fonds pour une association à but non lucratif.

Cette année nous nous mobiliserons au profit de l'association *Les Petits Guerriers* qui mène des actions au profit de la recherche contre le neuroblastome, cancer qui touche les enfants.

Sous le signe de la convivialité et de la générosité nous vous donnons rendez-vous le **30 mai 2015 à 20h30 à la salle municipale**. Le programme de la soirée sera distribué dans les boîtes aux lettres ou mis en ligne sur le blog sous peu.

Rubrique ALSH

Vacances d'hiver : des journées bien remplies !

Encadrés par une équipe d'animation dynamique les enfants sont entrés dans le monde des explorateurs. Partis dès le premier jour à la conquête de l'île perdue ils ont croisé le chemin des dinosaures, protéger les diamants de l'île, participer à une énorme chasse au trésor pour sauver Igor l'alligator. Pour conclure cette semaine d'aventures les petits explorateurs ont participé à une grande fête de clôture.



En bref

Marché de Noël au profit du Téléthon :

Grâce à votre générosité nous avons récolté la somme de 570 euros qui ont été reversés intégralement à l'AFM Téléthon. Un grand merci à tous.

La liste des participants ainsi que les dates des répétitions concernant l'atelier danse et la gymnastique acrobatique sont disponibles sur le blog.

Adresse du blog: centre-de-loisirs31620.skyrock.com

Bonnes nouvelles

Depuis peu Sarah et Clémence ont rejoins l'équipe du Petit VLB comme reporters.

Coup de cœur de Nathalie



"Joseph"

De Marie-Hélène Lafon

« Le chien reste avec lui quand il fait la grande toilette, à côté du lavabo mais un peu à l'écart pour ne pas être éclaboussé et toujours du côté des sacs de farine contre lesquels il appuie son arrière-train ;

il se repose et suit ses gestes, penche la tête à droite et à gauche, il a l'air perplexe et ses oreilles douces frémissent inexplicablement, parfois on dirait qu'il rit et se moque des humains qui ont besoin de toutes ses fantaisies. »

Joseph est ouvrier agricole, dans une ferme du Cantal ; les deux pieds dans la terre, c'est un taiseux, un doux, qui observe et travaille, dur. Logé et nourri en échange de ses services, il partage la vie de ses patrons, des gens bienveillants. Mais Joseph a une histoire, son histoire, que l'on découvre au fil des pages, comme un champ lentement labouré.

Ce récit puissant est à l'image de son personnage, Joseph. Sobre et ramassé comme lui, il est mis en valeur par une écriture éclatante et vivante, simple et juste. Sans emphase, Marie-Hélène Lafon nous émeut, profondément.

Carnaval 2015

Cette année, le Comité des Fêtes, l'APE et le Foyer de Villeneuve-lès-Bouloc s'associent pour organiser le carnaval des enfants.

**Cet évènement
est programmé
le samedi 21 mars 2015
à 15h00.**



Au programme défilé, confettis, brûlage de Mr Carnaval, goûter, élection du roi et de la reine du Carnaval. Le carnaval sera suivi d'une boum réservée exclusivement aux enfants!! mais chaperonnée par les parents.

A vos costumes et à très bientôt !!

Comité des Fêtes

Bonjour à toutes et à tous,

Comme chaque année à la même période, tout le monde attend avec impatience les beaux jours afin de pouvoir, enfin, profiter des premiers rayons de soleil et mettre le nez dehors.

Le comité des fêtes n'échappant pas à ce phénomène, nous en profitons pour mettre en oeuvre les projets concoctés durant l'hiver.

Les festivités démarreront par le carnaval, organisé en l'honneur du déguisement et de l'amusement.

Organisé conjointement avec l'APE ainsi qu'avec le Foyer de Villeneuve-lès-Bouloc, ce dernier aura lieu le 21 mars 2015 autour de la place, avec notamment un char qui nous permettra une petite promenade avec les enfants de l'école, pour s'amuser avec les confettis et déguisements de chacun.

En attendant, nous avons besoin de vous !

Les bénévoles du comité étant jeunes, chacun construit sa vie pas à pas, et nous sommes obligés de constater une diminution (normale) de l'investissement fourni.



C'est pourquoi nous comptons sur vous pour nous rejoindre, en tant que bénévole occasionnel ou membre actif selon votre souhait et vos possibilités.

N'hésitez pas à nous contacter (Mélodie Puerta ou Arnaud Savy) via la page Facebook du Comité des Fêtes (Comité des Fêtes de Villeneuve-lès-Bouloc dans la barre de recherche Facebook), ou par un courrier déposé à la mairie avec vos coordonnées pour plus de renseignements ou proposer votre aide.

Nous recherchons des idées nouvelles, de l'aide et des personnes disponibles pour préparer les festivités en amont.

Si vous avez l'un des trois, vous êtes fait pour nous !!

A très vite,
Le Comité Des Fêtes

<https://www.facebook.com/pages/Comit%C3%A9-des-F%C3%AAtes-de-Villeneuve-l%C3%A8s-Bouloc/109164405802248>

VLB Pétanque

Le retour aux beaux jours !

VLB Pétanque vous accueillera dès les beaux jours pour **les concours du vendredi soir**.

Nous espérons vous retrouver dès la fin mars ou début avril 2015.

Nous vous attendons très nombreux à partir de 20h30 pour les inscriptions afin de commencer les concours dès 21h.

VLB Pétanque organisera aussi **la fête de la musique le dimanche 21 juin 2015**.

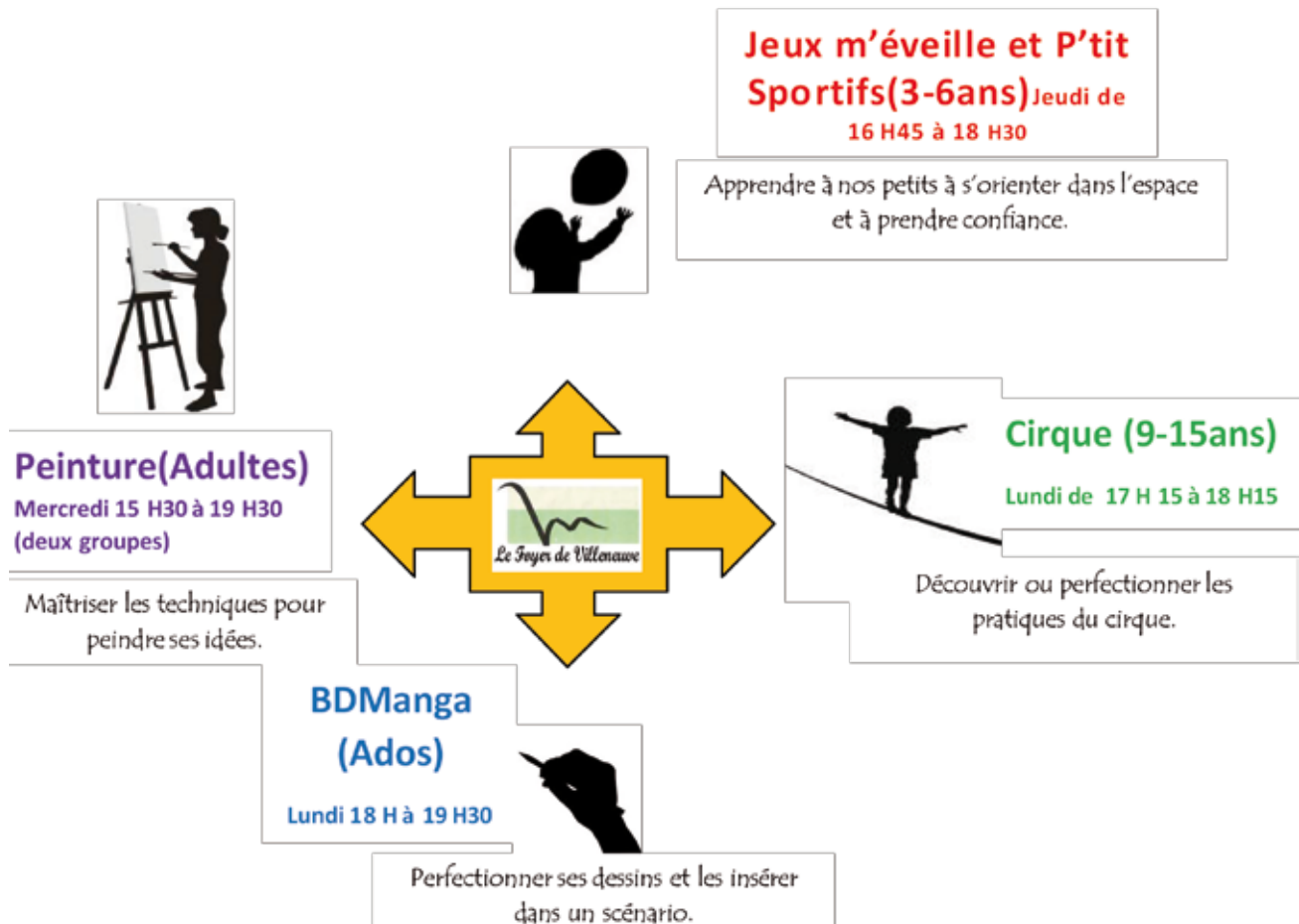


Le Président
Cyril Moog



Le Foyer de Villeneuve-lès-Bouloc

Les ateliers hebdomadaires du Foyer Il reste des places, n'hésitez pas à venir faire un essai



Dans la série des Quatre Saisons du Foyer de Villeneuve « Le Printemps »

Dimanche 7 juin :

Théâtre « Un ouvrage de dames » une satire féroce mais humoristique de la gente masculine.

Proposée par l'Association Frontonnaise de Théâtre Art et Comédie. La représentation sera suivie d'un repas convivial avec les comédiens.

Samedi 13 juin :

La Fête du foyer : les enfants des ateliers « Jeux m'éveille et Kids Sports » et le Cirque présenteront leurs numéros. Les adolescents de l'atelier BD Mangas et les adultes de l'atelier peinture exposeront leurs productions de l'année. Suivra ensuite un spectacle de magie interactif et un atelier magie pour les enfants. Enfin, nous nous retrouverons autour d'un apéritif et du camion de pizzas Bastien.

Le Foyer de Villeneuve souhaitant répondre aux envies des habitants de la commune, une enquête va être lancée afin de connaître vos souhaits, idées sur les ateliers que vous aimeriez voir naître (théâtre, lecture, activités intergénérationnelles....).

Vous pouvez dès à présent remplir la petite enquête jointe au bulletin municipal ou contacter Adeline, Service civique Foyer de Villeneuve-lès-Bouloc, au : 07 82 90 68 45 ou par mail à :

contact@le-foyer-de-villeneuve.org

<http://le-foyer-de-villeneuve.org>

Association MAR-LODJ



Association MAR-LODJ
05 58 79 00 66
president@associationmarlodj.org
www.associationmarlodj.org
Parrainages scolaires : une solution à l'école pour les plus défavorisés

Notre mission du mois de Novembre où 16 personnes se sont relayées pour effectuer les tâches suivantes :

- Une prise de contact avec les familles de nos enfants parrainés pour suivre leur évolution scolaire et si les familles se sont agrandies,
- Une distribution de cadeaux et de sacs de riz gentiment offerts par les parrains et marraines,
- Une équipe dédiée à la rénovation de la maternité de Marlodj,
- Le règlement des frais de scolarité pour les 265 enfants que l'association parraine à ce jour.

Si notre cause vous intéresse rejoignez-nous.

Les Caminas Villeneuvois

COMMUNAUTÉ DE COURSE À PIEDS À VILLENEUVE-LÈS-BOULOC

A Villeneuve, nous sommes de plus en plus nombreux à pratiquer la course à pied souvent seul ou en petit groupe.

Nous avons eu l'idée de créer un agenda commun afin de partager cette passion avec le plus grand nombre.

L'adhésion à cette communauté est gratuite et nécessite uniquement l'acceptation d'un règlement intérieur.

En adhérant, chacun(e) propose des parcours et des distances à des partenaires ayant les mêmes objectifs et le même niveau.

Rejoignez-nous !

sites.google.com/site/caminasvlb
caminas.vlb@gmail.com

Daniel DELMAS : 06.12.93.05.31
Nicolas HERAIL : 06.76.71.54.99

Parents Aujourd'hui



Parents Aujourd'hui est une association de soutien et accompagnement à la parentalité. Elle répond à un besoin fort des parents d'être soutenus dans leur démarche éducative face aux difficultés quotidiennes qu'ils peuvent connaître et les accompagne dans une parentalité qui se veut bienveillante et respectueuse des besoins de l'Enfant.

Elle s'adresse également aux professionnels de l'Enfance.

Elle propose :

- Conférences • Ciné-débats • Groupe de parole

Ateliers de Communication Positive adulte-enfant / ado (approche Faber-Mazlish et L'Atelier des Parents)

Coaching parental individuel

Rencontres analyse de la pratique (pour professionnels)

Un fonds d'ouvrages (vente et prêt)

Ces rencontres permettent à chacun d'enrichir ses connaissances et de développer ses compétences, sa confiance et son estime de soi, dans un climat de confiance, loin de tout jugement.

Parents, professionnels, associations... : n'hésitez pas à nous contacter par mail pour être tenu informé de notre actualité !

Nous partons à votre rencontre dans vos structures, mais aussi dans votre salon, votre jardin...

Notre équipe de professionnelles est là pour :

Ecouter - Conseiller - Valoriser - Soutenir

tout Adulte dans sa relation à l'Enfant

Notre meilleure carte de visite ? Les témoignages sur notre site !

Association Parents Aujourd'hui - 55, rue Jean Jaurès - 31620 Bouloc

Tél : 06 08 63 24 60 - 06 25 58 18 25

Email : parentsaujourd'hui31@gmail.com

Site internet : <http://parentsaujourd'hui.org>

Comité d'Entente des Anciens Combattants et victimes de guerre de Villeneuve-lès-Bouloc

C'est avec tristesse et regret que nous avons vécu le départ de notre ami très dévoué porte-drapeau et secrétaire de notre comité : Mr François BAQUÉ.

François BAQUÉ va nous manquer. Nous conserverons le souvenir de ses actions au sein de notre comité, avec ses bons conseils et ses services rendus avec humilité et générosité.

Le 25 décembre 2014, en l'Eglise de Villeneuve-lès-Bouloc ont eu lieu ses obsèques célébrées par le Père Dominique. Les Anciens Combattants, les porte-drapeaux, la municipalité, la FNACA et de nombreux amis se sont rendus en cortège au cimetière pour lui rendre les honneurs et un dernier hommage.

Le Comité renouvelle ses condoléances à sa famille éprouvée.

Le Bureau



Journée nationale du Souvenir et de Recueillement Cérémonie du 14 Mars 2015 à 16h00 53^e Anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

A l'occasion du 53^{ème} anniversaire du cessez-le feu du 19 mars 1962 ayant mis fin officiellement à la Guerre d'Algérie, le comité invite les habitants et plus particulièrement les jeunes à participer à cet hommage afin d'honorer la mémoire des victimes civiles et militaires.

Au programme de ce samedi 14 mars :

- 16h00 rendez-vous au monument aux morts
- Dépôt de fleurs à la plaque du 19 mars 1962

Le traditionnel verre de l'amitié, offert par la municipalité, sera servi à l'issue de la cérémonie.